

COGNAC - FRANCE

ASSEMBLAGE



Nouveau bâtiment mêlant architecture traditionnelle et moderne, destiné à accueillir les équipes administratives sur le site de Merpins

L'opération est conçue dans sa globalité comme un projet de site. C'est-à-dire qu'elle s'intègre dans son contexte paysager et architectural en tenant compte de la végétation, de l'architecture et des matériaux présents sur le site.

Le projet est composé d'une entité paysagère forte offrant aux bâtiments un écrin végétal.

L'échelle de l'opération, le soin apporté au choix des matériaux, le rythme de composition des façades, le travail des parcours, le dialogue avec le paysage sont des composantes essentielles de la conception et de la réalisation de ce futur lieu de vie.

Le site comprend 3 entités :

- le siège administratif, d'une surface de l'ordre de 5 200 m² dans œuvre, qui regroupe les fonctions principales suivantes : bureaux des différents services, restaurant et cuisine associée, pôle des locaux syndicaux, magasin du comité d'entreprise, salle de sport, salles de réunion, zones d'accueil et de détente. Le volume des constructions projetées est en cohérence avec l'architecture des chais présents dans la région cognaçaise et sur le site du Centre Elaboration Produit (ci-après le « CEP »). L'Opération développe une écriture contemporaine, adaptée aux besoins actuels des futurs utilisateurs tout en restant en cohérence avec l'histoire du lieu.

L'architecture est composée de 2 corps de bâtiments principaux qui se font face et qui s'articulent autour de patios. Ces deux ailes se développent sur deux niveaux et sont couvertes par des toitures deux pans. Des pavillons assurent les liaisons transversales pour relier les deux ailes principales et refermer les patios.

Maitre d'ouvrage REMY MARTIN

Architecte INCA - Innovation Création et Architecture

Délais 23 mois

Surface 5 200 m²

Mission Architecte d'opération et OPC

Montant des travaux 17 M€ HT

Livraison 2021

Certification HQE sans certification

- le pavillon de sécurité, qui regroupe les fonctions liées à la sûreté des lieux : accueil du site, contrôle d'accès, parking à vélos. De petite taille par rapport à la construction du projet précédent, sa position est stratégique de façon à contrôler les accès et livraisons. Le bâtiment se compose de deux petites halles juxtaposées.

- l'aménagement paysager du site : traitement des clôtures, plantation du site, requalification et agrandissement des zones de stationnement.

Le projet répond aux caractéristiques techniques suivantes : fondations superficielles par semelles filantes et isolées, ancrées dans les formations calcaires compactes, dallage bas réalisé sur terre-plein, principe de portiques métalliques avec murs de façade habillés de pierre au RdC, plancher de l'étage en béton sur bac acier collaborant, faux-plancher, désenfumage naturel, SSI de catégorie A avec équipement d'alarme de type 1, détection incendie pour l'ensemble des locaux, poste de transformation privé en coupure d'artère sur un départ privé du poste de livraison existant.

L'opération est menée dans le cadre d'une démarche environnementale de niveau HQE Bâtiment durable 2016, sans certification, visée au niveau « Très Performant », SMR (Système de Management Responsable) de niveau M1.

